



Présidence du Conseil d'Etat
Information (IVS)

Präsidium des Staatsrates
Information (IVS)

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

6 juin 2010

Conseil d'administration FMV SA Le Conseil d'Etat nomme un administrateur et propose un président

(IVS).- Le Conseil d'Etat a désigné Damien Métrailler d'Evolène au Conseil d'administration des Forces Motrices Valaisannes (FMV SA). Il remplace au titre d'administrateur Jean Pralong, président démissionnaire. Le Gouvernement propose par ailleurs la candidature de Pascal Gross de St-Maurice à la présidence de la société hydroélectrique. L'assemblée générale se tiendra le 9 juin prochain. Le Conseil d'administration est composé de onze membres, dont cinq sont nommés par le Conseil d'Etat.

Le 27 octobre 2010 Jean Pralong, président du Conseil d'administration de FMV SA (nommé administrateur en tant que représentant de l'Etat en 1997) annonçait sa démission. Le Gouvernement s'est attelé à rechercher un successeur au poste d'administrateur, comme le lui autorise la Loi sur les Forces motrices valaisannes. Au terme d'un travail d'analyse et considérant l'importance stratégique des communes concédantes, le Conseil d'Etat a nommé Damien Métrailler. Celui-ci a prouvé, par ses qualités professionnelles et personnelles, être parfaitement à même de remplir ce mandat. Damien Métrailler est âgé de 49 ans. Il est actuellement président d'Evolène et président de l'Association des communes concédantes.

Présidence du conseil d'administration

Prévue le 9 juin, l'assemblée générale de FMV SA verra également l'élection du successeur de Jean Pralong au poste de président du Conseil d'administration. Le Gouvernement a décidé de proposer la candidature de Pascal Gross, actuel vice-président du Conseil d'administration. Agé de 60 ans et domicilié à St-Maurice, Pascal Gross est administrateur de FMV SA depuis 2005. Au bénéfice d'une formation d'ingénieur EPFL, avec spécialisation en gestion d'énergie, il a opéré pendant de longues années en tant que chef du Département énergie de CIMO. Il est retraité depuis 2011.

Membre du comité du CREM et président du comité d'experts de CleanTech Alps, Pascal Gross est un homme d'expérience dans les domaines énergétiques et de gestion d'entreprise. Il dispose de la disponibilité et de l'indépendance nécessaires à l'accomplissement de ce type de mandat. Sa nomination permettrait en outre d'assurer continuité et stabilité dans la gestion stratégique de l'entreprise FMV SA.

L'Etat du Valais est actionnaire majoritaire de FMV SA.

Note aux rédactions

Contact : le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina – 027 606 23 00

FMV SA tiendra sa conférence de presse annuelle le 9 juin à 9h30, à Sion